

## **AL'ENTRAÎNEMENT :**

1- Il est demandé aux nageurs de respecter tous les autres membres du club, Comité, entraîneurs, nageurs et parents ainsi que tout le matériel sportif et autres ( bâtiment et accessoires mis à leur disposition ). Il est également demandé aux compétiteurs d'être poli envers tous les membres du club et de dire bonjour quand ils arrivent dans l'enceinte de la piscine ( à la table aussi !!! )

2- Il est demandé aux nageurs d'avoir **un taux de présence de 75%** ( **70% pour le groupe « caneton »** ) par mois aux entraînements, de respecter les heures d'entraînements et de se trouver en tenue au bord du bassin 15 minutes avant le début des cours afin d'y effectuer un échauffement à sec.

**Aucun retard ne sera accepté sous peine de ne pas pouvoir participer à l'entraînement du jour**

Si le taux de présence n'est pas atteint à l'issue d'un mois, votre enfant ne sera pas convoqué pour la compétition suivante. Seule une absence accompagnée d'un certificat médical sera prise en considération mais n'influencera pas le taux de présence.

3- Il est demandé aux nageurs de respecter les instructions données par les moniteurs lors des entraînements même si ce n'est pas l'entraîneur « attitré » du groupe.

4- Il est demandé aux nageurs de ne prendre que leur sac avec le matériel sportif au bord du bassin ( pullboy, planche etc... ) Les sacs avec les vêtements doivent rester dans un casier dans la zone des vestiaires individuels. ( **rappel : il vous faut une pièce de 0,50 cents** )

**Il est également demandé de ne pas prendre ni utiliser son GSM au bord du bassin**

5- Il est demandé aux nageurs de ne pas nager en combinaison aux entraînements.

6- *Il est demandé aux nageurs de ne pas se trouver au bord du bassin si celui-ci ne participe pas à l'entraînement.*

7- *Il est demandé aux nageurs de ne pas quitter le bassin avant la fin des cours sans l'autorisation du moniteur ou d'un membre du Comité présent au bord du bassin. Pour les nageurs mineurs, un parent devra être présent sans quoi le nageur restera au bord du bassin jusqu'à la fin des cours.*

8- *Il est demandé aux nageurs de ne pas jouer ou courir dans les douches, vestiaires ou tout autre lieu de la piscine. Cette dernière n'est pas une plaine de jeu.*

9- *Si un fait de harcèlement devait revenir aux oreilles d'un membre du Comité ou d'un moniteur, une confrontation avec les personnes concernées se fera dans les plus brefs délais. Si les faits sont reconnus, une sanction pouvant aller jusqu'à l'exclusion du membre sera appliquée.*

10- *Il est demandé aux nageurs d'effectuer les étirements à la fin de l'entraînement dans le calme et le plus sérieusement possible afin d'éviter toutes blessures.*

*D'autres points pourront-être ajouter dans le courant de la saison .*

*Fait à Ans, le 1er juin 2022.*

*Le comité et les moniteurs de compétitions.*